

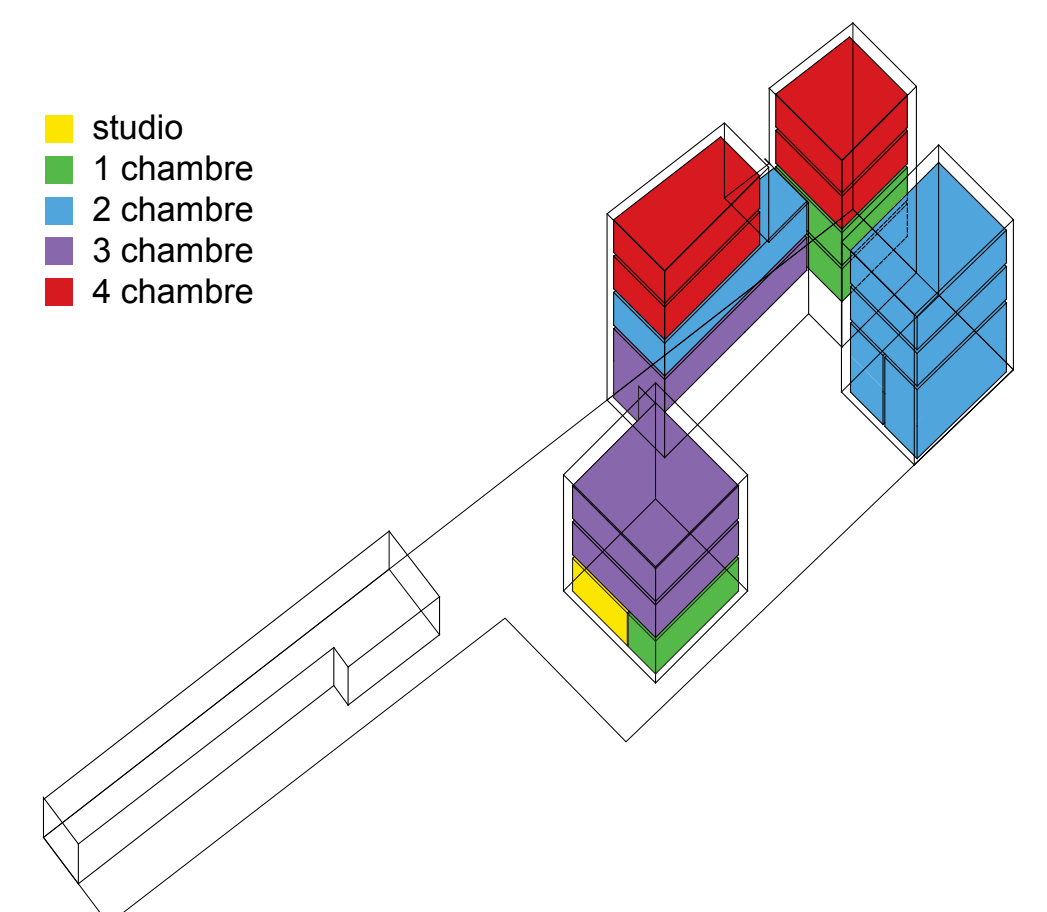
# La construction d'un ensemble de logement collectif de 14 unités et d'une antenne pour gardiens-animateurs de parc sur les parcelles Chaussée d'Anvers 413-417 à 1000 Bruxelles.



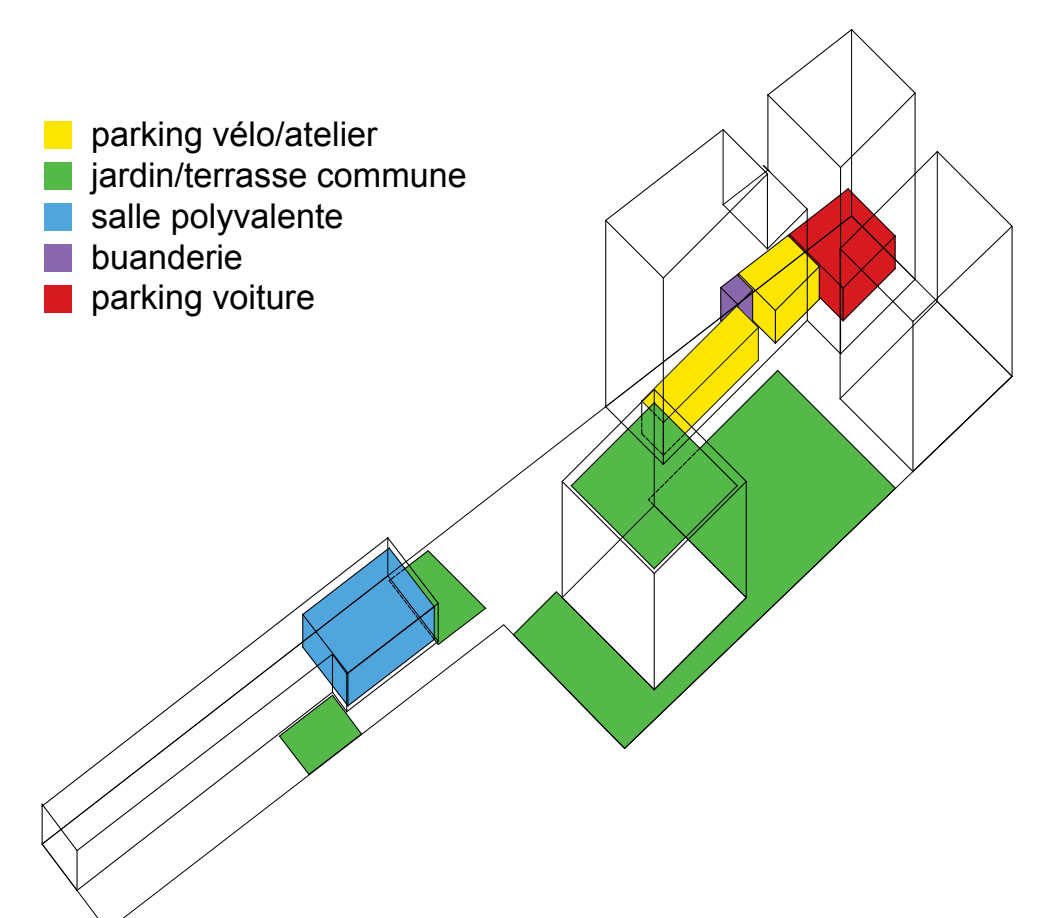
Les logements.

Notre projet se caractérise par la répartition du programme en quatre volumes simples dont les gabarits en hauteur et en profondeur sont adaptés aux conditions contrastées de la parcelle. Dans la partie large du terrain, trois bâtiments accueillent 14 logements aux typologies diversifiées articulés par des espaces communs répondant aux ambitions collectives du CLTB. Dans la partie étroite, l'antenne se présente sous la forme d'un pavillon s'adressant avec

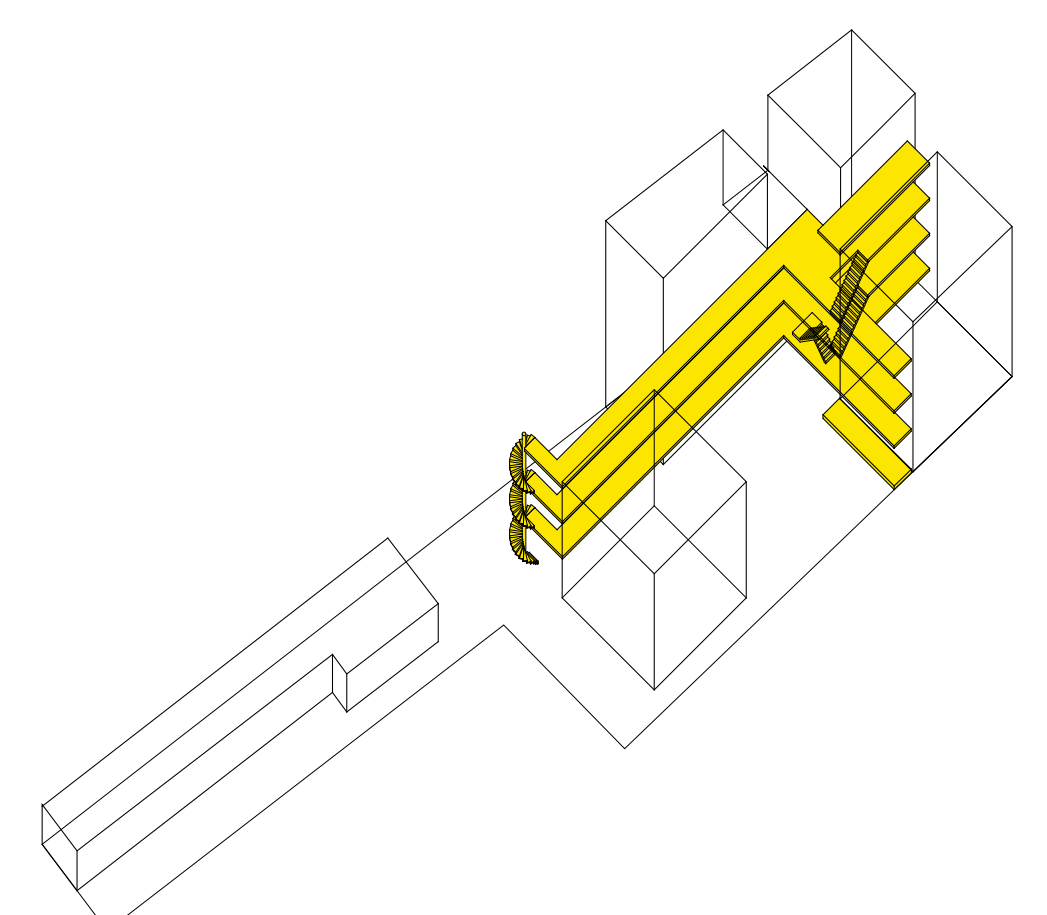
attention tant au coeur d'îlot qu'au parc de la Sennette. L'architecture encourage les échanges entre habitants tout en respectant leurs aspirations individuelles. La participation n'est pas déterminée mais prends place à travers une multitude de dispositifs stimulants le collectifs que nous détaillons ici.



Répartition des types de logements.



Répartition des fonctions communes intérieures et extérieures.



Axonométrie des coursives et des escaliers.

V+  
common room  
ifau  
AAIA  
MK Engineering  
Coseas  
ATS





Vue depuis la chaussée d'Anvers.

Situations et relations

- L'implantation en volumes génère une multiplicité de types de logements et de situations spécifiques. Ainsi, chaque appartement bénéficie de relations diversifiées avec le contexte et d'un fort sentiment de collectivité par les interactions avec les espaces adjacents, les coursives, les cours et les jardins communs.

- Le système d'accès extérieur, constitué de coursives larges, de jardins d'hiver et de terrasses, permet des interactions multiples entre voisins sans nuire à la privacité des logements. Dès le porche d'entrée, les accès sont pensés comme des lieux potentiellement communs.

- Les espaces extérieurs sont diversifiés : forêt étroite, jardin nourricier, plaine engazonnée, cour arborée, jardins verticaux, jardins d'hiver, loggias... Cette multitude de lieux en plein air ou tempérés, centrés sur le jardinage et les loisirs, encourage la vie en extérieur et les activités collectives complémentaires au logement.

La participation est un acte qui prend place, qui approprie un espace et n'est pas assignée à un lieu précis. Tout comme les typologies d'appartements diversifiés, les espaces intermédiaires, couverts et ouverts, accueillent des activités privées et collectives variant au fil du temps.

Construction et transformation

- Le système structurel constitué de façades porteuses laisse les plans des logements libres et autorise de multiples configurations. Les plans des appartements constituent une disposition de base qui sera adaptée par les futurs habitant/es, lesquels prendront part au développement du projet. Il leur sera aussi possible de prendre en charge une partie des travaux pendant le chantier.

- Par conséquent, le principe constructif tout comme la position des accès et des techniques facilite les transformations et adaptations aux changements de modes de vie des habitants au fil du temps.

- La construction, les matériaux et techniques simples, l'accessibilité, les aménagements extérieurs végétaux permettent aux usagers d'intervenir, de réparer et d'améliorer leur environnement.

Contrairement aux normes courantes en vigueur, l'habitant/e a ici le droit d'intervenir, de transformer et d'entretenir son habitat, il/elle est responsable et conscient/e des implications et potentiels du projet.

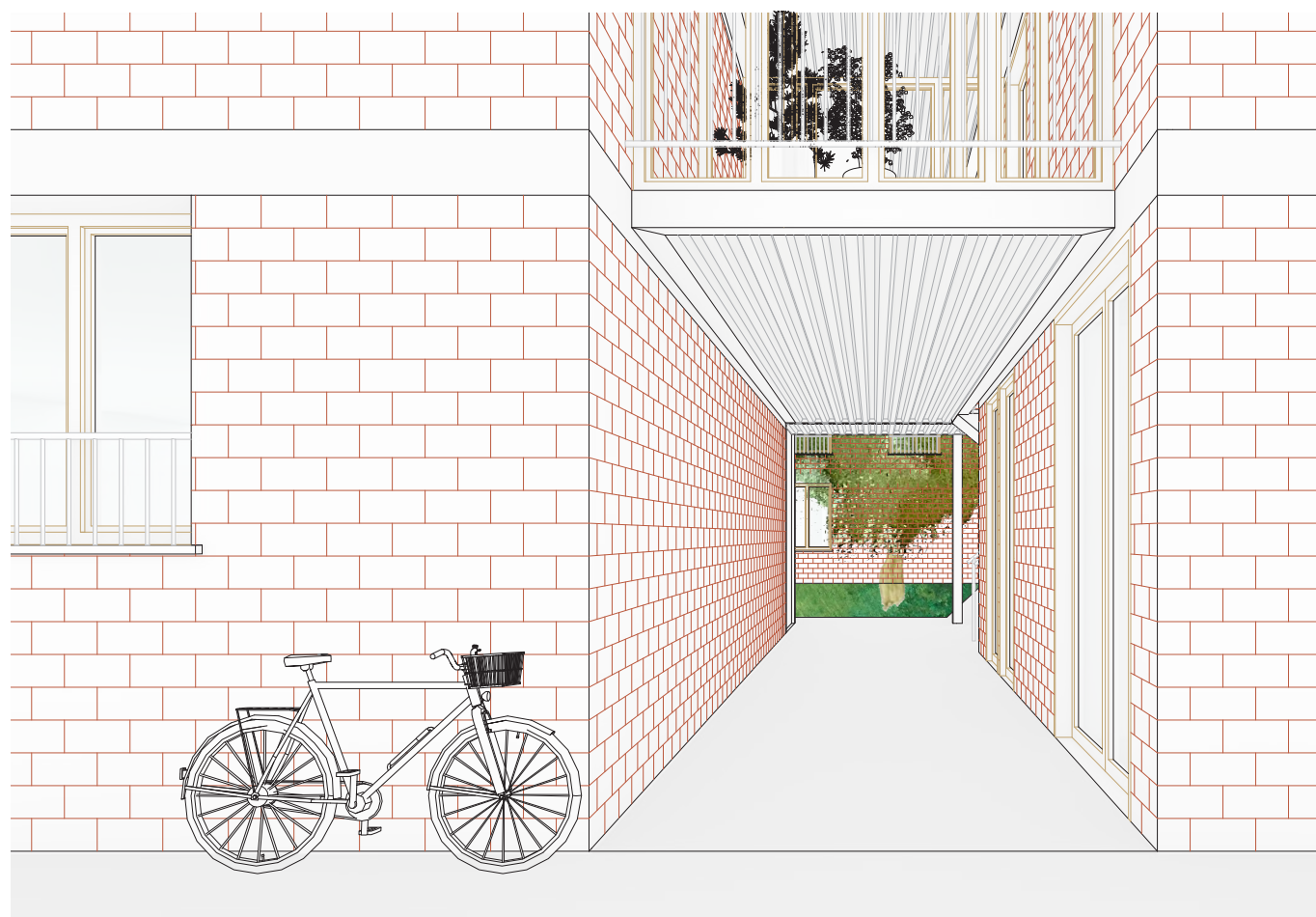
Collectivité et communauté

- Comme l'architecture de l'ensemble, le jardin est pensé et conçu comme un lieu à approprier et transformer en privé et en commun.

- Le jardin est aussi un objet d'apprentissage, de culture, d'échange et en ce sens un outil important pour penser, activer et porter la collectivité.

- La présence de la salle polyvalente combinée à l'ouverture physique du projet à son environnement est un appel à étendre et communiquer l'expérience des habitants du projet à d'autres acteurs extérieurs.

En accueillant des activités collectives entre voisins dans le contexte plus large du parc le projet devient un catalyseur de la vie sociale du quartier.



Scène 1—Passage depuis la chaussée d'Anvers.



Scène 2—Vue de l'antenne depuis le parc.



Scène 3—De la cour vers la voisin.



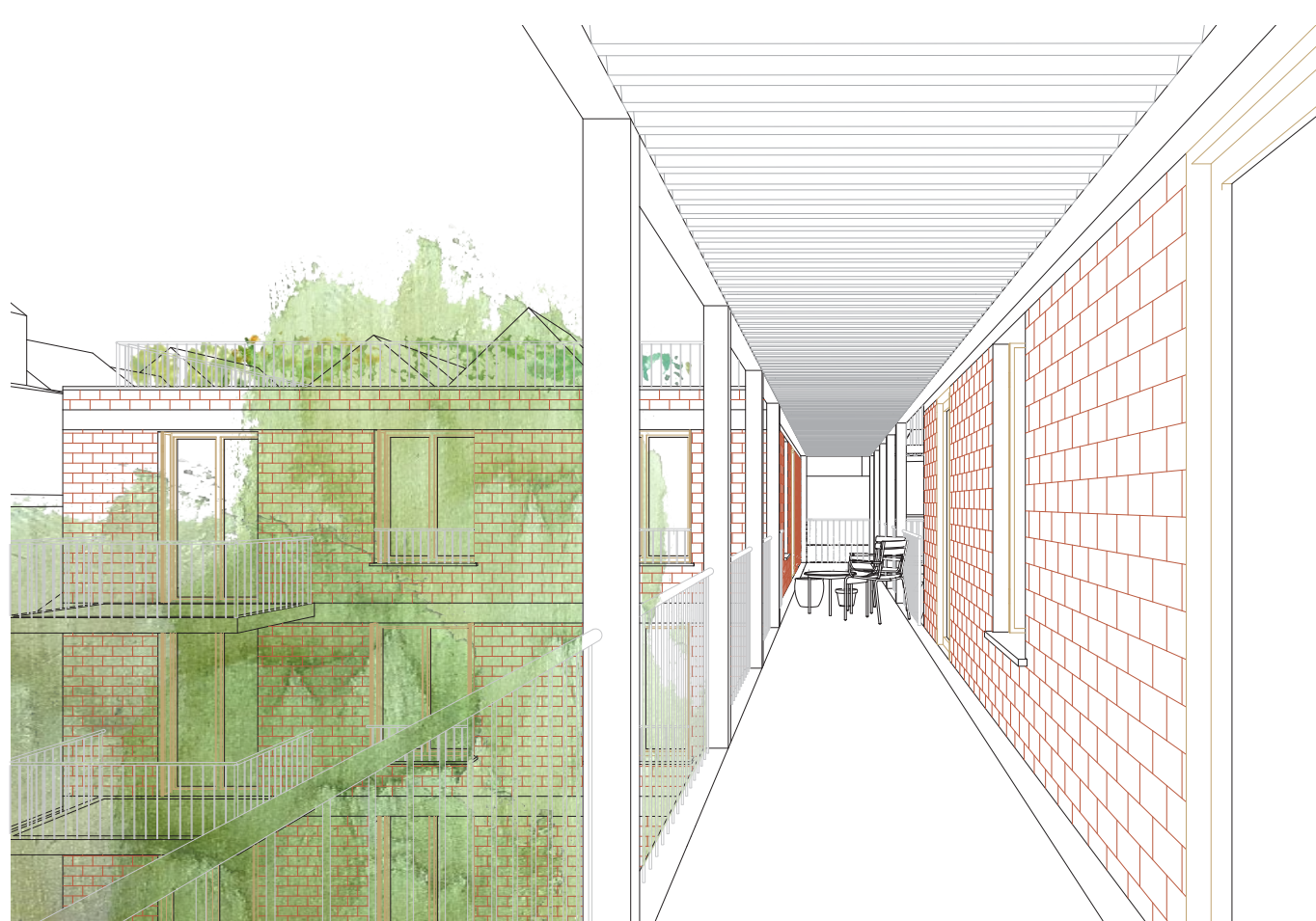
Scène 4—Vue dans le cour sous les arbres.



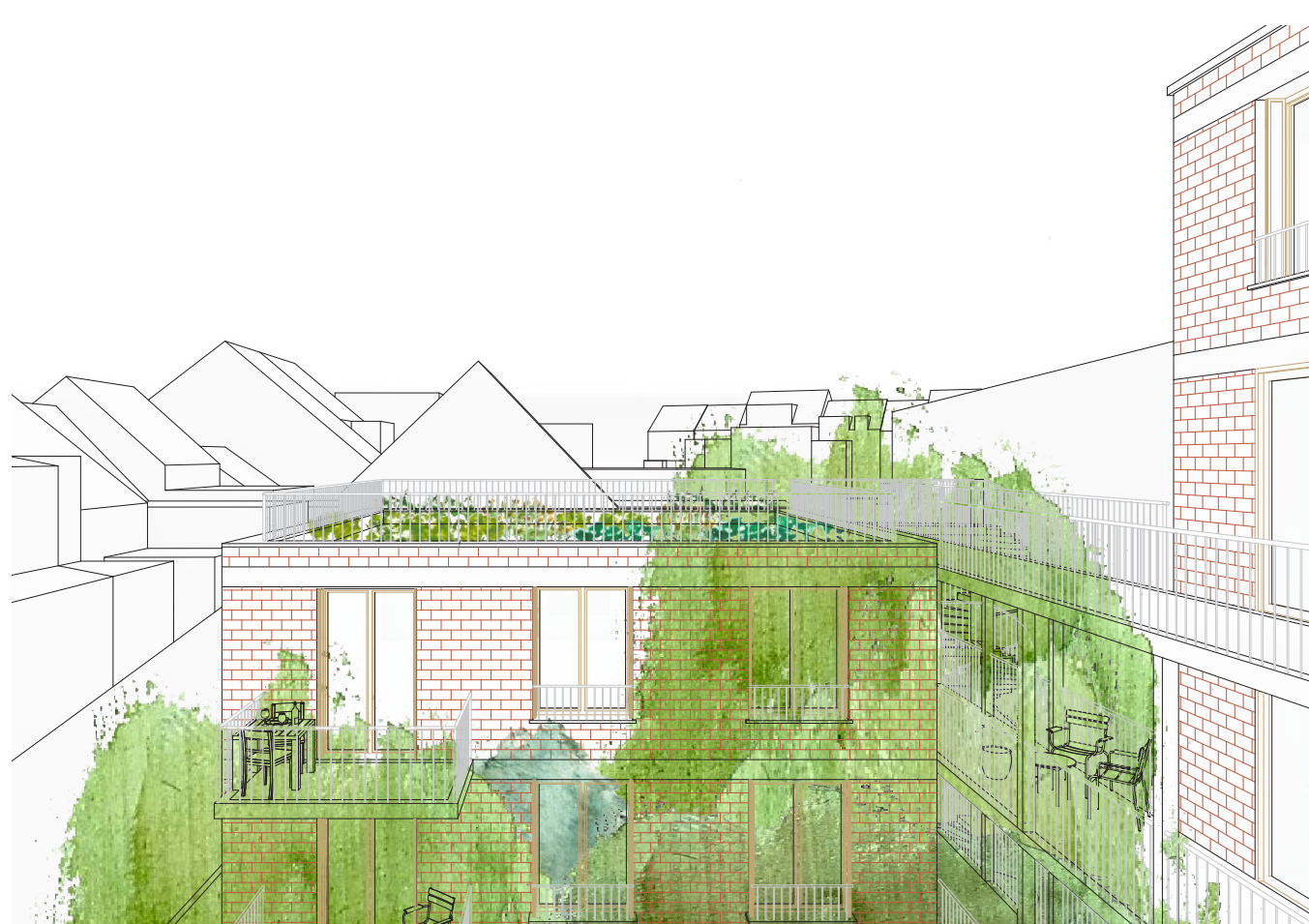
Scène 5—Vue jardin vers l'antenne.



Scène 6—Vue jardin étroit.



Scène 7—Vue d'une des coursives.



Scène 8—Vue sur le potager sur le toit.



Scène 9—Vue sur le parking vélo.





Plan d'implantation. Rez de chaussée.



Plan du premier étage, Logements.



Plan du deuxième étage, Logements.



Plan du troisième étage, Logements.



Plan du quatrième étage, Logements.





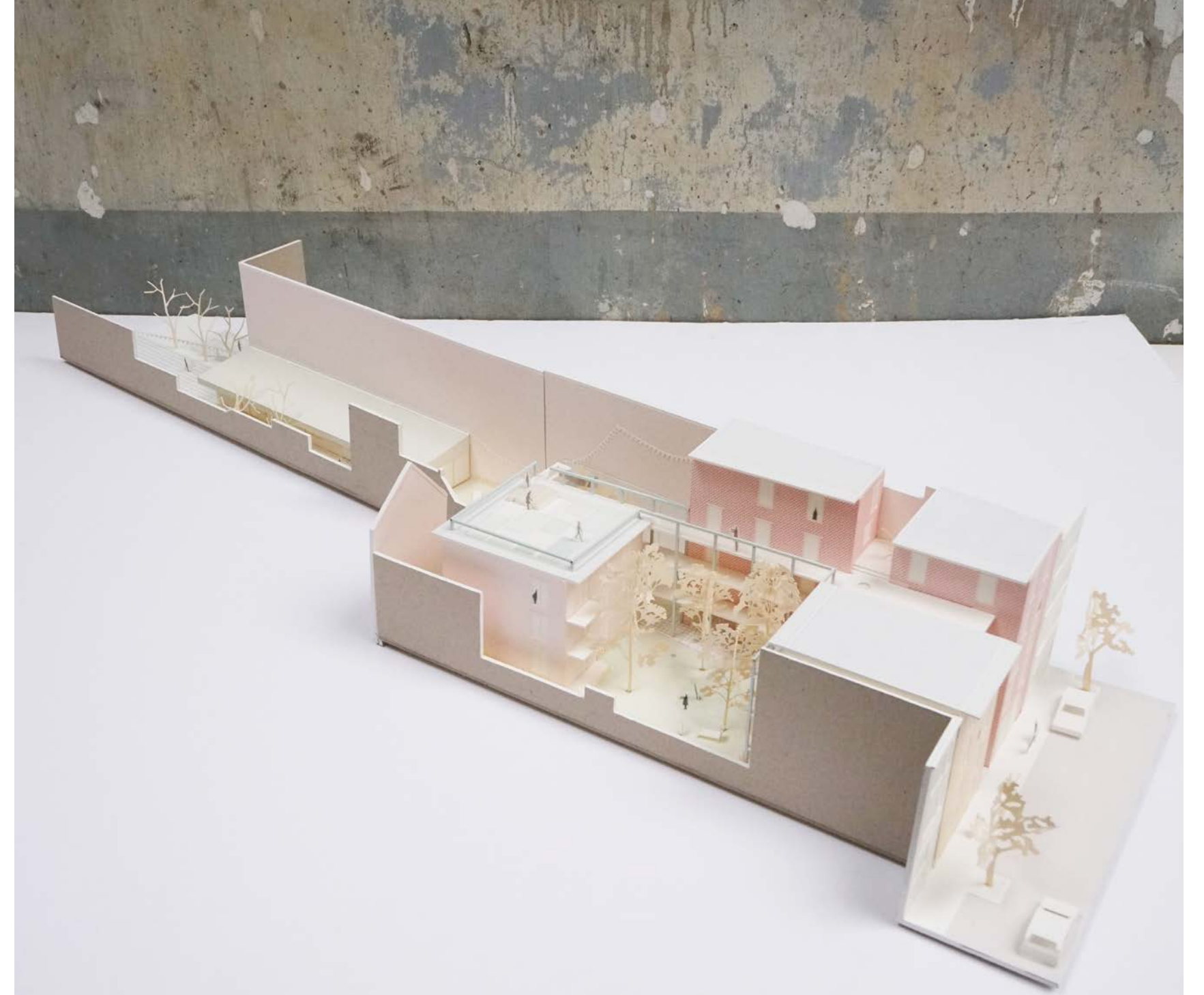
Vue depuis la cour.



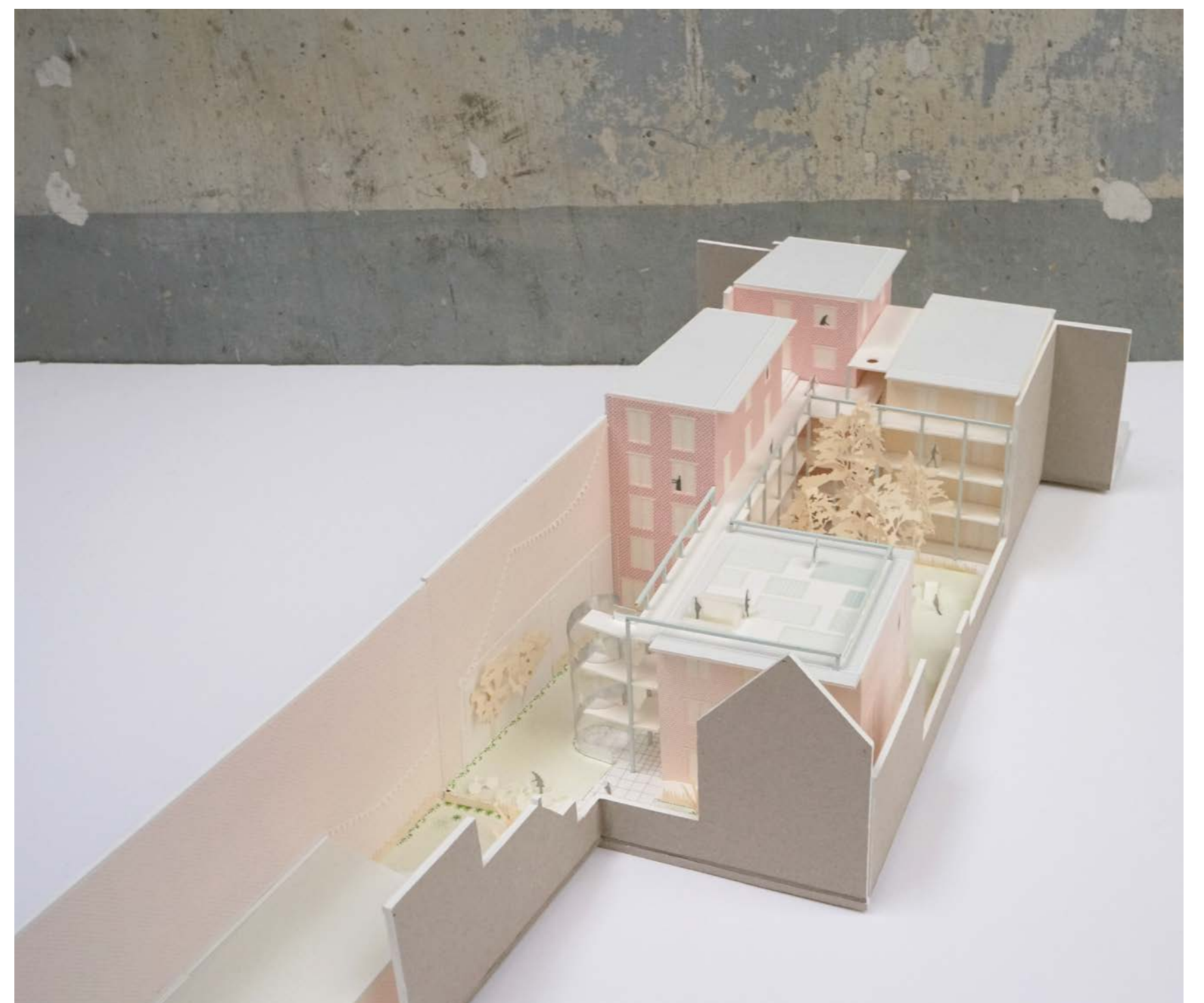
Vue sur la cour.



Vue sur la cour du nord.



Vue sur la cour du nord.



Vue sur la cour de l'est.



Coupe A-A.



Coupe B-B.